

# CONSEIL DES QUARTIERS PALAIS ROYAL ET VENDOME REUNIS

Lundi 29 janvier 2018 à 18h45

Ecole élémentaire 11, rue d'Argenteuil – 75001 Paris

---

## Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

## Ordre du jour

1. Point sur le Budget participatif 2018
2. Aménagement à venir de la rue des Petits Champs
3. Travaux en cours
4. Information sur les tournages de film dans le quartier
5. Questions diverses

Catherine Mathon ouvre la séance à 18h45.

### 1. POINT SUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2018

Cette année, le champ des projets a été restreint. Les propositions de voirie et de végétalisation sont exclues.

### 2. AMENAGEMENT A VENIR DE LA RUE DES PETITS CHAMPS

Afin de sécuriser le cheminement des piétons, le projet initial consistait à élargir les trottoirs et à rétrécir la chaussée de la rue des Petits Champs. Nous avons émis un avis globalement favorable sur le projet d'élargissement des trottoirs de la rue des Petits-Champs (qui répond à une demande ancienne de riverains pétitionnaires du 1er, relancée et co-portée par la Mairie du 1er et la Mairie du 2ème en début de mandature puis adoptée dans le cadre du Budget participatif 2015) mais avec de vives réserves sur les ajouts hors projet initial "poussés" en cours de concertation par la Mairie de Paris et la Mairie du 2ème arrondissement :

- la mise à double sens de circulation bus de la rue de la Feuillade (= création d'un verrou y interdisant la circulation générale)
- la piétonisation de la rue des Petits-Champs entre les rues de Richelieu et St-Anne (= difficultés de livraisons et risques de reports de circulation sur Richelieu puis Villedo)

L'information aux riverains de la part de la Mairie de Paris a été très insuffisante

La mairie du 1<sup>er</sup> souhaite que la Ville renonce à ses ajouts hors projet initial adopté par les parisiens. Nous voulons à défaut obtenir la garantie d'une réversibilité en cas de difficultés avérées et persistantes. Ces ajouts injustifiés porte en germe le risque de compromettre l'adhésion à un projet pourtant originellement consensuel et allant dans le bon sens.

Les travaux démarrent en mars et seront suspendus à la fin de l'année, en raison de la restructuration en cours de la Bibliothèque nationale de France. Ils reprendront ensuite en 2020 en vue de l'aménagement du tronçon de la rue des Petits Champs situé entre la rue Vivienne et la rue de Richelieu.

Le point 3 sur les travaux en cours n'a pas fait l'objet d'un développement.

### 3. INFORMATION SUR LES TOURNAGES DE FILM DANS LE QUARTIER

Lorsqu'une société de production envisage de réaliser un tournage, elle se procure des autorisations auprès de la ville de Paris et en cas de gros tournages auprès de la Préfecture de police.

Le Maire du 1er arrondissement, Jean-François LEGARET est uniquement consulté pour avis. En cas de site spécifique, ce dernier peut souhaiter l'avis de tiers (les administrateurs du domaine du Palais Royal relevant du Ministère de la culture et de la communication, l'association des commerçants du Palais Royal, le comité Vendôme). Généralement, les demandes donnant lieu à un avis défavorable concernent les tournages requérant le stationnement de camions-cantines ou encore la pose de plots interdisant tout stationnement, la veille du jour de tournage.

Même si l'information des riverains est recommandée, elle ne constitue pas une obligation légale. La ville pratique une politique libérale, en raison de l'intérêt économique et des retombées commerciales voire financières engrangées par l'occupation de l'espace public parisien à des fins de tournage.

Enfin, les demandes d'avis parviennent en Mairie d'arrondissement une semaine avant le début du tournage pour les petites productions et plusieurs semaines avant pour les plus grosses productions.

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

Une idée d'investissement serait l'acquisition d'un instrument de musique destiné aux écoliers en vue de leur initiation avant le passage au conservatoire. Cette proposition sera étudiée.

La séance est levée à 20h25.